PROJET PÉDAGOGIQUE

Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud

ALAE - ALSH GRAGNAGUE

09 52 33 93 51
enfance-gragnague@lecgs.org

ALLOCATIONS FAMILIALES

Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

2021/2022

Sommaire

L'organisateur et le projet éducatif.....3
Préface.....4
Le territoire intercommunal.....5
Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT).....6
Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. ».....6
Le contexte communal :.....7
Le rôle des services ALAE, ALSH.....8
Le rôle de chacun et la composition de l'équipe.....10
Le projet.....12
Les objectifs pédagogiques.....12
L'évaluation.....14
L'accueil des enfants en situation de handicap.....15
Horaires et fonctionnement de la structure.....17
Aménagement des locaux.....19
Agenda annuel.....20

L'organisateur et le projet éducatif.

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

Nos objectifs

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active.**

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

Nos principes

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**
La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet : la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.
Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

Notre finalité

Participer à la **transformation** et au **progrès social :**

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

Préface

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs ?

Le service Enfance de Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment… de loisirs et accessibles à tous!

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses copains, être acteur de ses vacances, s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant…

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu de socialisation, d'apprentissage et d'information.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : La médiathèque, les infrastructures sportives… Le plaisir de lire, de jouer…

Tout un programme… dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.

C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parents, animateurs, partenaires, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous à le faire vivre chaque jour…

L'équipe pédagogique

Le territoire intercommunal.

Située à la bordure du département de la Haute-Garonne, au nord-est de Toulouse, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) est frontalière du département du Tarn. Ce territoire attractif à proximité du bassin d'emploi de Toulouse connait une progression constante depuis sa création pour réunir 21 070 habitants.

A partir de 2008 la C3G se dote de la compétence de création et de Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergements et des Accueils de Loisirs Associées à l'Ecole. Elle délègue la gestion et la coordination de ces structures à l'association LE&C Grand Sud, dans le cadre d'un marché public.

Progressivement et jusqu'en 2013, toutes les écoles publiques du territoire sont dotées d'un ALAE et 5 ALSH accueillent les enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Plus récemment, les élus se sont positionnés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Ce choix, assorti de la volonté et des moyens pour proposer une offre éducative périscolaire complémentaire à l'école en s'appuyant sur les ressources locales, a amené les professionnels enseignants, animateurs et les associations à travailler ensemble.

Ces choix successifs, ainsi que le maillage du territoire, portent en germe le souhait de travailler à une réelle continuité éducative confirmée par l'engagement de l'intercommunalité dans une démarche de **Projet Éducatif Territorial. Le PEDT** validée le 9 juin 2015 et renouvelé en 2018 est consultable sur le lien suivant :

https://www.lecgs.org/documents/2646/renouvellement_pedt_2018-2021_cc_girou.pdf

Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT).

Le Projet Éducatif Territorial « Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été renouvelé en septembre 2018 pour une période de trois ans (2018/2022), signé par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.

Le comité de pilotage PEdT a validé les orientations éducatives suivantes :

- **Axe 1 : Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant.**
- **Axe 2 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.**
- **Axe 3 : Garantir un égal accès à des accueils de qualité.**

Cette année suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEdT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :

- Développement durable : au travers d'actions de sensibilisation au recyclage et d'action d'éducation au respect de l'environnement.
- Citoyenneté : au travers du Mois de la Fraternité.
- Education et numérique : au travers de la participation à la semaine pour apprivoiser les écrans.
- Connaissance de l'environnement local, par la mise en place de partenariats innovants avec des acteurs sportifs et culturels du territoire et les ressources du patrimoine.

L'épidémie du Covid 19 a eu de lourdes conséquences sur les modes de vie depuis le mois de mars 2020. Les différentes phases de confinement et de déconfinement laissent des traces dans le vécu des enfants, dans les organisations des structures d'accueil : gestes barrières, distanciation sociale, …

Il convient donc dans les orientations pédagogiques et dans le fonctionnement mis en œuvre dans les ALAE et ALSH d'en tenir compte et d'être plus particulièrement attentif aux points suivants :

- Règles d'hygiène ;
- Vivre ensemble ;
- Accueil des émotions ;
- Accueil et inclusion des enfants en situation de handicap ;

Le contexte communal :

Gragnague est une commune de 1832 habitants située au cœur de la communauté de communes des Coteaux du Girou dans le département de la Haute-Garonne, en région Occitanie.

Afin de participer, à notre échelle, à la vie de la commune, le pain pour les mercredis et les vacances est commandé à la boulangerie de la Gragnague. Nous essayons au maximum de travailler avec des partenaires locaux pour les intervenants TAP par exemple. Ce sont souvent des intervenants du secteur, d'association de la commune.

La commune dispose d'un groupe scolaire accueillant les enfants de la maternelle au CM2 et de divers équipements sportifs et culturels :

- Stade
- City park
- Terrain de tennis
- Boulodrome
- Théâtre de verdure
- Salle culturelle Debas Ponsan
- Foyer laïque
- Bibliothèque municipale

De nombreux logements sont en construction impliquant une augmentation de la population et l'arrivée de nouveaux élèves. La cantine a été agrandie en 2019 et inaugurée par les enfants fin septembre. Le nouvel ALAE a été investi par nos soin depuis le retour des vacances de Noël 2019.

Le rôle des services ALAE, ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH a été défini lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après les classes et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Accueil :

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au-delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

École :

Les activités proposées doivent êtres respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

Collectif :

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

Individus :

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

Loisirs :

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des

vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil culturel, sportif, scientifique, citoyen… D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

Quotidien :

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes…. L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

Communication :

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

Valeurs :

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

Adultes :

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles…), sont autant de supports pour développer ce travail.

Le rôle de chacun et la composition de l'équipe

- **Le directeur de l'Accueil de Loisirs :**

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et est responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation, il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

- **Le directeur adjoint :**

Le directeur adjoint soutient le directeur dans ses missions pédagogiques et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur.

- **L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR):**

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Il est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que l'équipe « Santé au travail » (médecin du travail, infirmière, technicien en prévention des risques) de LE&C Grand Sud. Il veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousses de secours.

- **Les animateurs :**

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,
- il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,
- il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis,
- il évalue et rend compte de ses activités,
- Il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
- Il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,
- Il assure le relais des Informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

L'équipe : « Petit groupe coopératif motivé pour une tâche commune, solidaire, caractérisé par l'unité, la cohésion et l'esprit d'équipe »- Mucchielli.

Faire équipe :
Ce qui réunit l'équipe, c'est le projet et ses objectifs. Seulement, atteindre ces objectifs seul est utopique, c'est pourquoi nous avons besoin de l'autre, de ses compétences, de son savoir-faire. Cela

s'appelle l'esprit d'équipe ! Mais pour faire équipe, il est essentiel de savoir dans quelle direction nous allons aller et d'évaluer les méthodes employées pour y arriver.

1. La mise en place de temps de réunion pour planifier le travail,
2. La réflexion collective autour du projet pédagogique,
3. Mise en place de projets d'animation,
4. Être fort de proposition et ne pas hésiter à partager son point de vue, ses idées, ses besoins et ses envies.
5. Mise en place du Petit Point Quotidien de 10 minutes à la fin du service (13h50/14h) PP10

Travailler en équipe :
Le travail en équipe c'est travailler seul autrement. Il doit permettre un gain de temps et d'énergie. Cela nécessite notamment une répartition des tâches et des délégations. C'est également connaitre et reconnaitre l'autre dans ses capacités, ses difficultés et savoir lui proposer de l'aide et un soutien si nécessaire. Chacun doit être en capacité de s'adapter et de se questionner et éventuellement modifier et réexaminer ses pratiques.

6. Répartition des tâches,
7. Valoriser les compétences et savoir-faire de tous
8. Soutenir et encourager les projets
9. Ecouter et accueillir les avis des autres sans juger
10. Elaborer des plannings d'activités en groupe.

Penser l'équipe :
L'équipe, pour qu'elle existe et puisse répondre aux objectifs, se doit de fixer quelques règles de fonctionnement et réfléchir à ses méthodes de travail.

- Signature d'un contrat de travail unissant l'organisateur et l'animateur.
- Clarifier les rôles de chacun.
- Obligation d'assister aux réunions.
- Présence obligatoire à tous les temps de travail ou présenter le cas échéant un justificatif et prévenir l'équipe.
- Respect du droit du travail.

Le projet

Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :

- Le développement global de l'enfant et son éveil au travers d'activités variées et adaptées à l'âge des enfants,
- Le développement de la curiosité,
- L'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants,
- Le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
- Le développement des savoir-être et savoir-faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets de la Communauté de Communes ;

Constat

- Nombre d'enfants scolarisés et nombre d'enfants accueillis
    - 80 le Matin en moyenne
    - 300 le Midi en moyenne
    - 190 le Soir en moyenne
    - 75 le Mercredi aprés-midi en moyenne
- Caractéristiques du public accueilli
    - Répartition des familles usagères des ALAE selon leurs quotients familiaux (QF)
    - Spécificités du public accueilli :
        - Tranche d'âge,
        - Les besoins identifiés en fonction des âges,
        - Etc

Les objectifs pédagogiques et les moyens

Objectif 1 : Favoriser l'équilibre alimentaire et l'activité physique (au cœur de notre quotidien).

Bien manger et bien bouger améliore la concentration et les résultats scolaires ! Cela aide aussi à avoir des os plus solides, se sentir bien en général et fier de soi. Une activité physique et une alimentation équilibrée aide à mieux dormir et être dynamique. A travers cet objectif nous

souhaitons apporter du bien être aux enfants. Faire du temps de repas un moment convivial, agréable mais aussi leur proposer des activités adaptées à leur besoins.

Ce que nous allons mettre en œuvre :

- Propositions d'activités équilibrées entre animations socioculturelles, culturelles, créatives et sportives afin de permettre à chacun d'y trouver son compte tout en ne perdant pas de vu que nous sommes un groupe scolaire avec 300 enfants…
- Des animations autour du repas, découverte du goût, jeux autour de l'alimentation.
- Permettre à tous d'exprimer son talent, son aptitude sportive, intellectuelle et sociale.
- Mise en place d'un système de réservation de table de 6 en élémentaires au self : comme au restaurant !
- Création d'un calendrier saisonnier,
- Proposition de petit déjeuner le mercredi et le vendredi,
- Quizz autour de l'alimentation, du sport à réaliser tout au long de l'année.

Objectif 2 : Favoriser le développement durable. Vers un ALAE/ALSH zéro déchet….

Encourager l'écocitoyenneté en sensibilisant les enfants et les familles à l'environnement par nos actions quotidiennes.
Ce que nous allons mettre en œuvre :

- Mettre en place un gouter sans déchets (ou presque) en leur donnant des exemples de gouters si nécessaire.
- Développer des projets sur le recyclage tout au long de l'année.
- Participation à la semaine de réduction des déchets.
- Entretien du jardin en permaculture.
- Être attentif à la propreté de la cour et inciter les enfants à y être vigilant également.
- Dans un souci de bien être, nous veillerons à ce que les enfants aient un temps correct pour manger, et des lieux appropriés pour jouer.
- Mise en place de plateaux « poubelles roulantes » avec des capitaines de tri pour le goûter.
- Création de meubles en palettes (projet CM)

Objectif 3 : Favoriser l'éveil sensoriel, l'inclusion et la gestion des émotions

Tous les enfants et l'équipe pourront favoriser l'entraide et la confiance pour se sentir bien à l'ALAE et l'ALSH. Mais aussi pour mieux se connaitre, se faire connaitre et se sentir valorisé. Tout le monde pourra aussi apprendre à gérer ses émotions.

Ce que nous allons mettre en œuvre :

- Proposer des jeux autour de la gestion des émotions.

- Aménagement de chaque salle avec 4 coins bien identifiés pour que l'enfant puisse évoluer dans l'espace en fonction de ses besoins.

- Permettre à chacun d'exprimer ses sentiments et ressentis sans jugement dans un petit groupe.
- Apprendre aux enfants à gérer et réguler les conflits.

- Mettre en place des lieux pour se reposer, être au calme. Il y a, en accès libre selon les besoins, un coin appelé « espace détente »qui permet à un enfant de s'isoler, être au calme, dans une ambiance sécurisante.
- Une malle sensorielle est également à disposition.
- Création de bacs sensoriels (pâtes, riz, semoule..)
- Création de mandalas
- Mettre en place un rituel pour timer les différents temps de la journée.

L'évaluation

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet devront être évalués tout au long de l'année à travers :

- La mise en place de réunions d'équipe.

- La mise en place d'entretien individuel. Ce sont des temps de rencontres et d'échanges avec l'animateur, permettant de faire une évaluation de son travail. Un entretien par trimestre.

- Bilan ALSH chaque fin de période (de vacances à vacances)

- Bilan annuel.

- Outils d'évaluations :

- Grille d'évaluation générale et individuelle.

- Réunion bilan en fin d'année

Nous avons comme outil un arbre à projet à l'entrée avec les objectifs du projet, visible de tous. Chaque projet ou animation mis en place est collée sur l'arbre et permet une évaluation plus visible et rapide.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car audelà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

Parentalité et co éducation

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif. D ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ca n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnels ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins son pris en compte et que sa place est réfléchie au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences…**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants.

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.

Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonnance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :

- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie
- **Prévenir** les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS, Services de la Ville, Associations partenaires…)

Horaires et fonctionnement de la structure

GRAGNAGUE						
	7h15-8h50	9h-12h	12h-13h50	14h00-16h15	16h15-17h15	17h15-18h45
Lundi	ALAE Passage de relais	*Ecole*	ALAE Passage de relais	*Ecole*	TAP/NAP	ALAE
Mardi	ALAE Passage de relais	*Ecole*	ALAE Passage de relais	*Ecole*	TAP/NAP	ALAE
Mercredi	ALAE Passage de relais	*Ecole*	ALAE de 12h à 12h30 Cantine 12h00-13h30	ALSH jusqu'à 19h		
Jeudi	ALAE Passage de relais	*Ecole*	ALAE Passage de relais	*Ecole*	TAP/NAP	ALAE
Vendredi	ALAE Passage de relais	*Ecole*	ALAE Passage de relais	*Ecole*	ALAE	

La journée-type est organisée de manière à permettre une **arrivée et un départ échelonné des enfants**.
Des temps d'accueil enfant/familles sont organisés en début et fin de matinée et en début et fin d'après-midi.

Matin : 7h15-8h50
A chacun son rythme

Les équipes privilégient un **accueil individualisé**. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s'« éveiller » à son rythme. Un adulte référent est disponible pour **accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations** nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

Les modalités d'accueil

Arrivée échelonnée des enfants et des animateurs entre 7h15 et 8h50. Pas d'inscriptions nécessaires au préalable. La carte des enfants est badgée à l'arrivée. Accueil individualisé par pôles et par tranches d'âges !

Midi : 12h00-13h50
Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant

Le temps du repas est un **moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation**. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour **articuler le temps de repas et les loisirs**. Ce dernier n'est pas contraint et est diversifié pour répondre aux **besoins de chaque enfant** :

- Mise en place d'ateliers ouverts ;
- Des animations liées à des projets ;
- Des temps de relaxation, de retour au calme en fin d'accueil pour favoriser un retour en classe apaisé.

Les modalités d'accueil

Les enfants inscrits sont récupérés par un animateur dans les classes.

En fonction des services de cantine, ils sont dirigés soit en cantine soit sur un temps d'activité. Un passage aux toilettes est organisé avant et après le repas.

L'accueil du soir 16h15-18h45
Découvertes et expérimentations

Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à **la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu** au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

Les modalités d'accueil

De 16h15 à 17h15 (temps de gratuité **sauf le vendredi**) , les enfants sont récupérés dans les classes par les animateurs. Il y a un temps de gouter puis un temps d'activité ! Pas d'inscriptions nécessaires. La carte des enfants est badgée à la sortie.

A partir de 17h15, les enfants sont dirigés sur des pôles d'animation. Les départs sont échelonnés et c'est la fin de la gratuité.

L'accueil du mercredi 12h-19h
Un temps de relâche dans la semaine, propice aux rencontres et à la découverte de son environnement

Cinq ALSH sont implantés sur la C3G à Lapeyrouse-Fossat, Gragnague,
Montastruc-la-Conseillère, Paulhac et Verfeil.

- **Des activités au choix de l'enfant,** qui peut également jouer de manière autonome avec ses amis ;
- Les équipes d'encadrement proposent des activités variées, donnant la possibilité aux enfants de pratiquer un **loisir sportif, artistique / manuel, de motricité ou d'expression** ;
- Un **relais avec les associations locales** est assuré afin que les enfants puissent pratiquer leurs activités extra scolaires ;

Les modalités d'accueil

Vous pouvez effectuer les réservations sur votre espace extranet : www.lecgs-gestion.org jusqu'au dimanche minuit qui précède pour l'ALSH du mercredi.

Il y a la possibilité d'inscrire votre enfant seulement pour le repas (12h-14h) **VIA LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE !**

Si votre enfant ne mange pas à la cantine et ne reste pas à l'ALSH du mercredi vous avez jusqu'à 12h30 pour venir le récupérer.

Aménagement des locaux

Les batiments se composent de 5 salles, nous les avons aménagés en fonction des tranches d'âges :

1 salle spécifique CM

1 salle CE

1 salle CP

1 salle PS-MS

1 salle MS-GS

Chacune des salles a du matériel et des jeux adaptés à la tranche d'âge.

A venir d'ici fin juin 2021 : 1 préfabriqué supplémentaire dédié aux maternelles.

Un espace détente aménagé avec un tipi et une malle sensorielle est à disposition de tous les enfants qui ont besoin de s'isoler du groupe.

Il y a également deux accueils le soir : à l'entrée principale pour les maternelles et à gauche de celle-ci pour les élémentaires.

Agenda annuel

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Structure			**Noël à l'ALAE**				Art dans la rue		**Fête de fin d'année**	
C3G			Mois de la **Fraternité**		**Séjour ski**	Semaine pour **apprivoiser les écrans**			**Fête de l'Enfance et fête de fin d'année**	Mini camps à Gragnague – séjour

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis

Loisirs Education & Citoyenneté

Grand Sud

Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org